

787.4.5
787.4.11 was/bll

Berne, le 22 janvier 1991

**Visite de travail de
Son Excellence Monsieur Guido di Tella
Ministre des affaires étrangères et du culte de la République Argentine
Berne, le 12.4.1991**

Note de discussion :

**GATT - Cycle de l'Uruguay
(y compris propriété intellectuelle)**

(Note incorporant les éléments de la note de l'OFPI sur les questions touchant à la propriété intellectuelle traitée au cycle de l'Uruguay).

1. Dans le cadre des négociations du GATT, l'Argentine accorde une priorité absolue à l'agriculture. Ce pays fait partie du groupe de Cairns (pays intéressé par une libéralisation des politiques agricoles). C'est même un des pays les plus engagés.
2. Pour un bon résultat agricole, l'Argentine serait prête à accepter des résultats dans tous les domaines du Round où ses intérêts sont avant tout défensifs (propriété intellectuelle, services, investissements), donc dans les nouveaux sujets. Pour ce faire elle a participé constructivement aux négociations dans tous les domaines. Or, la non-percée agricole à Bruxelles a eu pour conséquence que l'Argentine a pris la tête des pays latino-américains pour se retirer de la négociation sur la propriété intellectuelle.

3. Depuis l'échec de Bruxelles, l'Argentine participe dans les consultations informelles visant à une relance de la négociation. Ainsi, une réunion ministérielle se tient actuellement à Punta-del-Este entre l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Mexique et l'Uruguay d'une part et la CE (M. Andriessen) d'autre part. Avec la réunion du 28 janvier entre la CE (M. Andriessen) les Etats-Unis (Mme Hills et M. Yeutter) la réunion de Punta-del-Este devrait permettre de déterminer la reprise de la négociation à Genève, peut-être pour le 4 février.
4. Messages : Au cas où le cycle de l'Uruguay était abordée lors des entretiens du président Menem les deux messages suivants pourraient être transmis :
- le cycle de l'Uruguay a contribué à initier un processus de réforme des politiques agricoles en Europe (CE, pays nordiques, Suisse, Autriche). Quelle que soit l'étendue des engagements concrets à la fin du Round, il s'agit là d'une évolution significative qui profitera aux exportateurs de produits agricoles, comme l'Argentine. Il est dès lors important de terminer la négociation au plus vite pour ne pas freiner le momentum de la réforme agricole.
 - Pour la Suisse, il est essentiel d'obtenir un résultat dans le domaine de la propriété intellectuelle tout comme il importe pour l'Argentine de trouver une réponse satisfaisante au problème agricole. Notre pays ne saurait accepter, en matière de propriété intellectuelle, une solution qui offre une protection insuffisante des produits pharmaceutiques.